



LE SOIGNANT DANS LA PRISE EN CHARGE DU HANDICAP

**24^e Assises nationales
des associations
d'aides-soignant(e)s**

15 et 16 juin 2017

**PALAIS DES ARTS ET DES CONGRES
Place de Bretagne, 56000 Vannes**

- Définir le handicap mental et moteur.
- Enrichir les connaissances des soignants pour mieux comprendre les patients et les aidants face à des personnes en situation de handicap.
- Apporter aux personnels soignants des outils concrets pour mieux accompagner ces personnes dans une démarche de bienveillance

Jeudi 15 juin 2017



- 7h30** Accueil des participants
- 8h30** Ouverture officielle
Mme Schuler Arlette, Présidente de la FNAAS
Mr Robo, maire de Vannes
Madame la Représentante du Ministère de la Santé.
- 9h** **Le handicap mental et psychique**
Dr Frédérique Barbo- Sevray, psychiatre St Avé
- 10h** Pause
- 10h30** **Le Handicap Moteur**
Docteur Le Claire, centre de Kerpape
- 11h30** **Bientraitance et handicap, c'est possible.**
Françoise Boissières, Soignante et Formatrice en Ressources Humaines
- 12h30** Pause repas
- 14h** **Réadaptation : Rôle spécifique de l'AS dans une équipe pluridisciplinaire**
Mr Audreno, Responsable Service Insertion, Coordinateur Equipe Mobile Centre de Kerpape
Témoignage : Mme Le Moine, Educatrice Sportive, centre de Kerpape
- 15h** Questions/Réponses
- 15h15** Pause
- 15h45** Spectacle sur le handicap » Françoise Boissières
- 16h45** Questions/Réponses
- 17 h** Fin de la première journée

vendredi 16 juin 2017

- 8h** Accueil des participants
- 8h30** **La personne Handicapée et la douleur**
CLUD (comité de lutte contre la douleur), Centre de Kerpape
- 9h15** **Aperçu des problèmes et solutions, posés par la sexualité des personnes handicapées**
Docteur Danielle Sroussi-Edy, médecin sexologue
- 10h** Pause
- 10h30** **L'AS face aux troubles du comportement**
Mme Virginie Roussenac, psychologue Centre de Kerpape et Mr Sébastien Estevez IDE Liaison, EPSM Charcot/Centre de Kerpape
- 11h15** **Sophrologie pour les patients et soignants**
Mme Simon Armelle, IDE sophrologue
- 12h** Pause repas
- 13h30** **Handicap : changer de regard,**
Mr Billé, Sociologue
- 14h15** **L'AS dans l'accompagnement du handicap psychique »**
Mr Rénahy Pierre-Yves, cadre formateur IFAAS /IFSJ de Vannes
- 14h45** **L'AS en unité de soin »,**
Mme Bauche, cadre de santé et Mme Tougne, AS/AMP, unité Addictologie EPSM St Avé
- 15h 15** Pause
- 15h30** **Prise en charge du handicap à domicile**
Mr Jean Ardeven, vice -président ADMIA et son équipe
- 16h30** Questions-réponses
- 17h** Conclusion et fin de la formation

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° d'activité du formateur 11755312575

Merci de renseigner toutes les informations en capitales et de retourner au plus vite, le présent bulletin par courrier à :

Mr CHICHERIE Patrice

19 rue du clos st jean 35160 MONTFORT SUR MEU

Tel: 02 23 43 49 41 / 06 06 68 48 72 Mail : fnaaschicherie@free.fr

Mme M

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Fonction :

Service :

Tél. Professionnel :Tél. Personnel :

E-mail :

VOTRE PRISE EN CHARGE

Organisme

Nom et adresse complète (indispensable) :

.....

.....

Code postal..... Ville.....

établissement public semi public privé

Code FINESS (Ministère de la Santé) :

Nom et adresse complète (indispensable) :

.....

Code postal : Ville :

Date et signature de l'inscrit (obligatoire).....

« Je déclare, ainsi que mon établissement payeur, avoir pris connaissance des conditions (recto/verso) et approuve sans réserve ».

le :

signature

Coût de l'inscription pour les deux jours

- 390 € par personne.
- 350 € par personne, à partir de 6 personnes inscrites simultanément par le même établissement payeur.

Les déjeuners et le compte-rendu des Assises sont pris en charge par la Fédération. En revanche, chaque agent doit s'assurer de l'organisation et de la prise en charge de sondéplacement, son repas du soir de son hébergement.

Un listing des hôtels peut être mis à votre disposition par Espace Événementiel ou sur le site : www.fnaas.fr

Groupe : Nous vous demandons de transmettre dans la même enveloppe un bulletin dûment renseigné par participant. Il vous suffit de photocopier un bulletin.

Déplacement : Je désire recevoir un fichet de réduction de transport SNCF 20%.



Jusqu'à 50 % de réduction (soumis à conditions) pour vous rendre à la manifestation
Réservation du Billet Electronique ou Envoi du billet à domicile
En France (0 820 820 820 (0,12 €/mn) ou auprès de votre agence de voyages habituelle.

**HOMOLOGATION RESEAU METROPOLE AIR FRANCE 04190AF
ASSISES NATIONALES DES ASSOCIATIONS D'AIDES-SOIGNANTS**

Validité : minimum deux jours avant et après la manifestation. Fret Air France 0 802 057 057

Liste des Agences et centres de réservation Air France sur Internet : <http://www.airfrance.com>

Règlement

En cas de règlement anticipé, merci d'adresser votre chèque à l'ordre de :
FNAAS Assises à Gérard PIEL
8 t rue de Romillé 35137 Pleumeleuc
Tél:06 73 50 95 58 Email: fnaaspiel@orange.fr

Confirmation

Celle-ci sera adressée à l'établissement payeur, Accompagnée de la convention de formation.

Annulation

Toute annulation intervenant après le 1er juin 2017 entrainerait la facturation intégrale de la formation auprès de l'organisme payeur. Dans tous les cas, celle ci doit être adressée avant cette date par courrier ou par mail. A réception de l'annulation antérieure au 1er juin 2017, la FNAAS devra confirmer et valider l'annulation sans délais. Seule cette confirmation valide la prise en compte de l'annulation
En cas de non présentation de l'inscrit, la formation reste due à la FNAAS.

Facturation

Celle-ci sera transmise, accompagnée de l'attestation de présence, à l'établissement payeur à l'issue des Assises.